SAINT-ÉTIENNE-ROILAYE

Le conseil municipal divisé sur le projet du méthaniseur

Contesté dans le village, le projet de méthaniseur divise aussi les élus qui ne sont pas parvenus à prendre une décision sur le passage d'une conduite de gaz.

LES FAITS

- La SAS Biométhane du Vandy porte un projet de méthaniseur pour produire du gaz, avec 25 000 tonnes d'entrants par an (déchets agricoles et cultures à vocation énergétique)
- Des opposants ont monté une association à l'été 2020, Entre bois, champs et villages. Elle compte 140 membres.
- Le conseil municipal de Saint-Étienne-Roilaye délibérait, mardi soir, sur le passage d'une conduite de gaz dans la commune.

De notre correspondant GIL GIUGLIO

inq voix pour, cinq voix contre. Le conseil municipal Saint-Étienne-Roilaye, réuni mardi soir, n'a pas pu trancher sur un des points soulevés par le projet de méthaniseur, un dossier qui met le secteur en ébullition. La délibération portait sur la signature d'une convention avec le fournisseur GRDF pour faire passer une conduite de gaz, nécessaire au méthaniseur que souhaite mettre en place la SAS Biométhane du Vandy. « La commune n'a pas le gaz, précise Éric Beguin, maire de la commune, mais aussi associé dans la SAS. La mairie n'a rien à payer pour cette canalisation. »

Équipés de pancartes, de casseroles et de sirènes, une soixantaine de riverains s'étaient rassemblés devant les grilles de l'école et de la mairie pour marquer leur opposition, dont l'association Entre bois, champs et villages a pris la tête. Des gendarmes étaient présents sur place à titre préventif. Le chef



Les opposants au projet de méthaniseur devant la mairie de la commune, mardi soir.

d'escadron s'est montré pédagogue auprès des opposants, dans une ambiance plutôt bon enfant. « Nous sommes là pour nous faire entendre. On vient de la vallée de l'Aisne et les camions nous en avons déjà trop », affirmait Romy, pancarte en main. Les conseillers municipaux ont fendu la foule sous les huées des opposants. Liste des noms en main, les gendarmes ont ouvert les grilles, au cas par cas.

« On ne sait pas comment on va faire pour la suite. On est dans la réflexion »

Éric Beguin, maire de Saint-Étienne-Roilaye

À 19 h 15, le conseil, a fini par se tenir. Un délégué GRDF, appuyé d'un diaporama, a détaillé le maillage des tuyaux qui, depuis le site d'implantation retenu pour le méthaniseur dans la vallée de l'Aisne sur la clairière des ouies, à environ 150 mètres de la commune voisine de Chelles, alimentera le village.

Le vote s'est déroulé à bulletin secret, à deux reprises. Sans qu'un camp ne l'emporte donc. Éric Beguin, maire depuis 2012, n'y a pas pris part compte tenu de son implication dans le projet. « On ne sait pas comment on va faire pour la suite. On est dans la réflexion », indique l'élu, qui ne s'attendait pas à de tels remous.

« Ce soir, on est soulagé, glissait Martine, une des manifestantes, à l'issue du conseil. Si le vote est nul, c'est que des conseillers sont sensés, c'est un espoir. »

SUR LE WED COURRIER-PICARD.FR Retrouvez la vidéo sur notre site internet